

La Justice Emmett Hall Memorial Foundation invite les soumissions à la

Concours de rédaction des étudiants Jack Boan 2021

- La Fondation Hall décernera trois prix pour la soumission la mieux classée dans chacune des catégories suivantes:
 - Soumission de doctorat: 2 000 \$
 - Soumission de maîtrise: 1 500 \$
 - Soumission de premier cycle: 1 000 \$
- Les soumissions doivent:
 - pas plus de 4 000 mots;
 - aborder un ou plusieurs des cinq principes qui sous-tendent la Loi canadienne sur la santé;
 - Être soumis en anglais ou en français;
 - Être basé sur des travaux de cours ou de thèse au cours des 18 derniers mois; et
 - Ne doit pas être publié, ou être en cours d'examen pour publication, au moment de la soumission.
- Les soumissions seront examinées et classées par un jury nommé par le conseil d'administration de la Fondation Hall. Veuillez consulter les termes de référence ci-joints pour plus d'informations.
- Veuillez soumettre votre essai [ici](#) au plus tard **le dimanche 28 février 2021**.
- Les auteurs des essais gagnants seront avisés avant [la conférence annuelle de l'Association canadienne de recherche sur les services et les politiques de santé](#). Les prix seront décernés pendant la conférence.
- Les auteurs, titres et résumés des soumissions gagnantes seront affichés sur [le site Web de la Fondation Hall](#).
- Pour plus d'informations, veuillez contacter [Derek Manis](#).

**LA FONDATION COMMÉMORATIVE DE LA JUSTICE EMMETT HALL
CONCOURS D'ESSAI D'ÉTUDIANTS JACK BOAN
TERMES DE RÉFÉRENCE**

OBJECTIF ET APERÇU

La Justice Emmett Hall Memorial Foundation a lancé son concours annuel de rédaction pour étudiants en 2008. Le concours a été renommé en 2015 pour célébrer les contributions importantes du Dr John (Jack) Boan dans le domaine de l'économie de la santé et de la politique de la santé. Le but de ce concours est de favoriser la recherche canadienne sur les politiques de la santé et l'économie de la santé parmi les étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs. Le concours est annoncé dans les programmes universitaires de premier cycle et des cycles supérieurs du Canada et par le biais du réseau de l'Association canadienne de recherche sur les services et les politiques de santé (ACRSPS). Plus de 350 soumissions ont été reçues depuis le lancement de ce concours.

ADMISSIBILITÉ

Les étudiants inscrits dans une université canadienne dans un programme de premier cycle ou de deuxième cycle (c.-à-d. Maîtrise ou doctorat) lié à un ou plusieurs des domaines suivants sont admissibles à soumettre une dissertation: recherche sur les services de santé et recherche sur les politiques; Administration de santé; Informatique de la santé; santé publique; épidémiologie et biostatistique; économie; science politique; sociologie; géographie; et la médecine, les soins infirmiers ou tout autre programme de science clinique de la santé. Les étudiants canadiens qui étudient à l'étranger dans un domaine connexe peuvent également soumettre un essai.

Les soumissions sont limitées à une par étudiant. Si une soumission a plus d'un co-auteur, tous les co-auteurs doivent être des étudiants et chaque co-auteur ne peut être nommé que sur une seule soumission. Il n'y a aucune restriction sur le statut d'inscription (c'est-à-dire que le concours est ouvert aux étudiants à temps plein et à temps partiel). Les soumissions doivent résulter d'un cours ou d'un travail de thèse au cours des 18 mois précédents et ne doivent pas avoir été publiées, ou être en cours d'examen pour publication, au moment de la soumission au concours de dissertations pour étudiants Jack Boan.

THÈMES

Les soumissions doivent aborder au moins l'un des cinq critères d'un service national de santé préconisé par le juge Emmett Hall dans le rapport de 1964 de la Commission royale d'enquête sur les services de santé, qui a ensuite formé les principes de la Loi canadienne sur la santé: administration publique; Exhaustivité; Universalité; Portabilité; et accessibilité.

FORMAT

Les informations d'identification relatives à l'auteur et aux co-auteurs ne doivent apparaître nulle part dans le titre, le résumé, le texte principal, les références ou le nom du fichier. La soumission ne doit pas dépasser 4 000 mots et elle peut être soumise en anglais ou en français. De plus, les soumissions doivent utiliser un style de citation reconnaissable (par exemple, American Psychological Association, Vancouver et Chicago), être soumises au format PDF et être à double interligne en utilisant la police Times New Roman 12 points.

ÉVALUATION

Les soumissions sont examinées et notées indépendamment par deux membres d'un comité nommé par le conseil d'administration de la Fondation Hall pour éviter les conflits d'intérêts potentiels ou perçus. Les critères suivants sont utilisés pour évaluer les soumissions:

- **Qualité des analyses:** les arguments originaux, convaincants et cohérents sont étayés par la littérature appropriée.
- **Originalité:** des arguments et des idées novateurs contribuent de manière significative à la recherche sur les services et les politiques de santé au Canada et sont liés aux principes de la Loi canadienne sur la santé.
- **Qualité de la rédaction:** un énoncé de thèse clairement articulé et soutenu est tissé dans un article organisé.

DATE LIMITE

Les soumissions doivent être soumises via un formulaire en ligne disponible [ici](#) avant **le dimanche 28 février 2021**.

PRIX

La Justice Emmett Hall Memorial Foundation décernera trois prix pour la soumission la mieux classée dans chacune des catégories suivantes:

- Soumission de doctorat: 2 000 \$
- Soumission de maîtrise: 1 500 \$
- Soumission de premier cycle: 1 000 \$

Les auteurs seront avisés avant la conférence de l'ACRSPS et les prix seront attribués lors de la conférence. Les étudiants qui ne peuvent assister à la conférence recevront leur prix par courrier.

PUBLICATION

Le ou les auteurs, le titre et le résumé des soumissions les mieux classées seront affichés sur le site Web de la Hall Foundation.